

# Une orthographe pour les patois ?<sup>1</sup>

Gaston Tuillon

Un savant linguiste, diplômé de l'École des Hautes Études de Paris, vient de proposer aux patoisants de Suisse romande, de la Vallée d'Aoste, de la Bresse, du Piémont et de la Savoie, une nouvelle méthode pour écrire la langue qu'ils parlent, la langue de leur village, la langue qu'ils aiment et, pour certains d'entre eux, la première langue dans laquelle ils ont appris à parler. Cette graphie nouvelle aurait l'immense avantage d'être la même pour tous, sur tout le domaine du francoprovençal. Qu'ils soient Valaisans, Valdôtains, Piémontais, Bressans, Savoyards, ou d'une autre région francoprovençale, tous les patoisants pourront désormais écrire selon la même écriture, comme s'ils écrivaient en français ou en italien, ou en autre langue unitaire sur un vaste espace. Quel cadeau pour les locuteurs de patois si différents les uns des autres ! Ils pourront écrire tous de la même façon. Enfin ! Quelle découverte que cette orthographe venue tout droit d'une grande école ! Dominique Stich doit être très satisfait d'avoir donné au francoprovençal ses lettres de noblesse en l'introduisant dans le cercle des langues dotées d'une orthographe.

Voyons les choses de plus près. Est-ce que ceux qui parlent leur patois et qui écrivent parfois en patois ont vraiment besoin d'une orthographe ? Qu'est-ce que tous les écrivains qui depuis le XVI<sup>e</sup> siècle ont composé des poèmes ou des pièces de théâtre dans le patois de leur ville ou de leur village ont eu besoin d'une orthographe, d'une orthographe unitaire et même supradialectale, pour l'appeler du nom que lui a donné son inventeur ? Ils ont écrit comme ils parlaient, dans la langue de chez eux et leurs lecteurs les ont aimés pour cette fraternité que donne aux hommes d'un même pays cette communauté de langage. Faut-il risquer de briser cette fraternité, en enfermant ceux qui aiment employer la langue de chez eux, dans le carcan d'une orthographe ? Le promoteur de cette orthographe lui a donné le nom prétentieux *d'orthographe supradialectale*. Cette appellation pédantesque a sans doute un attrait publicitaire auprès des victimes ordinaires de la Pub. Nous n'empêcherons jamais les vaniteux d'être attirés par les colifichets, mais nous voudrions montrer aux hommes et aux femmes qui se sentent bien en écrivant ou en lisant la langue de chez eux, qu'ils ne doivent pas tomber dans ce piège.

Les patoisants qui rédigent des textes dans leur propre langue de village n'écriront plus du tout, s'ils ne lisent pas sous leur propre plume les mots qu'ils prononcent, dans la forme même qu'ils utilisent quand ils parlent. Prenons un exemple très simple : Supposons qu'un patoisant savoyard veuille expliquer en patois comment on fait le fromage dans son pays. Il devra écrire le mot 'lait', inévitablement. On pourra trouver sous des plumes de Savoyards cinq ou six

façons d'écrire le mot *lait* ; vous trouverez le mot *lafé* sous la plume des fabricants de reblochon, le mot *lassé* écrit par beaucoup d'autres, la forme *lassèl* en Haute-Tarentaise et à Bessans et à Bonneval de l'autre côté de l'Iseran, plus bas dans la vallée de Maurienne, la forme *laèl* ou *lahèl*, et dans d'autres lieux *lashèl*. Aucun d'eux n'acceptera que sa plume écrive un autre mot que celui que sa bouche prononce quand il parle. Aucun ! Qu'on en soit assuré. Chacun se dit en lui-même, « si j'écris en patois, je veux que ce soit le patois de chez moi » et toutes les forces supradialectales du monde ne pourront rien contre cette détermination, bien compréhensible d'ailleurs.

Imaginons un écrivain patois en train d'écrire son texte. Croyez-vous qu'il ira chercher dans un dictionnaire bilingue francoprovençal-français pour savoir comment lui, qui parle le patois de telle commune savoyarde, doit écrire le mot 'lait' en orthographe supradialectale. Naturellement il ne le fera pas. Comment peut-on imaginer que celui qui parle patois, le patois de sa famille et de son village, aille chercher dans un dictionnaire comment il doit écrire les mots qu'il prononce et que prononcent tous ceux qui parlent patois autour de lui. Il faut vraiment être loin de la réalité pour imaginer un seul instant qu'un patoisant puisse avoir besoin d'un dictionnaire pour écrire la langue orale qu'il a apprise chez lui. Il faut vraiment sortir d'une grande école pour être aussi loin de la réalité. Si la découverte de Dominique Stich devait s'imposer, le premier résultat serait la fin de toute écriture en francoprovençal. Heureusement personne n'adoptera sa méthode et chacun continuera à écrire comme il parle, sans se soucier du niveau supradialectal.

Essayons d'imaginer un instant ce qui se passerait, si celui qui veut écrire en patois se servait du dictionnaire bilingue de Dominique Stich. Il est peu probable que ce patoisant ait du temps à perdre pour consulter ce dictionnaire, mais s'il le fait pour voir, il apprendra qu'un Savoyard doit écrire *lacél*. C'est à peu près ce qu'il dit, du moins s'il n'est pas du Faucigny ou de Maurienne. Dans le premier cas, il a l'envie d'écrire *lafé* et dans le deuxième cas, *laèl*. Et rien ni personne n'empêchera le premier d'écrire *lafé*, car s'il obéissait au dictionnaire, il aurait l'impression d'écrire en patois de Chambéry, ce qu'un gars de Haute-Savoie ne fera jamais ; quant au Mauriennais, il pensera que le dictionnaire ne sait pas parler en vrai patois. Aucun Savoyard, aucun Valdôtain, aucun patoisant du domaine francoprovençal n'écrira autre chose que ce qui sort de sa bouche. Que les savants linguistes en soient bien assurés. Le dictionnaire bilingue restera parfaitement inutile.

L'orthographe de référence supradialectale que nous propose Dominique Stich préconise des lettres étymologiques. Des lettres étymologiques pour écrire le patois ! On croit rêver. Aux patoisants qui ne doivent pas écrire *lacél* pour le mot 'lait', parce qu'ils prononcent soit *lé* soit *la*, le dictionnaire impose *lat* avec une consonne finale d'origine latine. Mais que vient donc faire cette consonne finale que personne ne prononce plus ? On en trouve pourtant à toutes les lignes du dictionnaire, de ces consonnes finales inutiles et encombrantes. En voici tout un lot :

– À la fin des infinitifs des verbes de la première conjugaison pour lesquels on propose une orthographe en *-ar* ou en *-iér*, alors que moins de 1% des patois ont conservé la prononciation de la consonne finale en *-ar*. Pour le deuxième groupe de verbes, la finale la plus fréquente est *-i*. Peut-on croire que tous ceux qui disent *medzi* vont désobéir à leur grammaire et à leur habitude ?

– À la fin des mots en ‘-ier’ et en ‘-eur’, comme *bouchiér*, *cultivator*, *rhabelyor*. Aucun paysan ne se dit *cultivator* avec ce *-tor* en fin de mot. Le féminin ne vaut pas mieux *èpèssior* ‘épaisseur’. Pourquoi inventer des prononciations qui n’existent pas sur les lèvres des gens ?

– Que dire des mots qu’il faudrait écrire *-ât* ? Comme *curiositât*, *qualitât*, *municipalitât* ! Il faut avoir un fol amour de l’étymologie pour oser ressusciter des lettres mortes et pour les proposer à ceux qui aiment écrire comme ils parlent ?

– Le pire est encore à venir : le dictionnaire exige qu’au pluriel, les noms et les adjectifs se terminent, comme en français, par un *-s*. Si l’on veut écrire en orthographe supradialectale, une chanson de Jean Millet sur la venue du printemps, il faudra transcrire ce que l’auteur avait écrit :

« Lou chourot et lapin » (‘Les cabris et (les) lapins’) en *los chevrels et lapins*.

Dans cette citation, le francoprovençal de l’auteur de XVII<sup>e</sup> siècle est défiguré :

- 1°) Le vrai article défini dans le grenoblois de l’auteur, était ‘lo’ au masculin singulier et ‘lou’ au pluriel ; il est devenu en supradialectal *lo* au singulier et *los* au pluriel. Comme le *-s* final n’est pas prononcé, la langue perd l’opposition réelle entre singulier et pluriel, au profit du *-s* final purement graphique. Dommage ! Le supradialectal défigure la langue et appauvrit sa grammaire.
- 2°) Le mot ‘chourot’ avec un ‘-t’ final comporte sans doute le suffixe ‘-ot’, ou peut-être le suffixe ‘-el/-eau’ : selon les patois, on trouve des mots qui ont le suffixe ‘-ot’ et d’autres avec l’autre suffixe. La forme *chevrels* est purement imaginaire, car les formes suffixées en ‘-eau’ ont un pluriel en ‘-yo’ (= ‘-eaux’ du français). Pourquoi s’encombrer avec des problèmes difficiles au lieu de copier ce qu’a écrit l’auteur, ou ce qu’un patoisant dauphinois d’aujourd’hui prononce quand lit le texte de son compatriote du XVII<sup>e</sup> siècle qui écrivait dans la même langue que lui.
- 3°) Peu de chose à dire du dernier cas, sinon que le *-s* final est là aussi inutile.

– Un dictionnaire qui réserve une si belle place à une lettre aussi moribonde que le *-s* de pluriel se doit de ne pas manquer la belle occasion de compliquer l’écriture, en imposant à la sixième personne, une consonne qu’on ne prononce plus. De fait, les pages 212-216 nous apprennent que le francoprovençal supradialectal termine la sixième personne de ses verbes par un *-t*. En parlant, les patoisants finissent ces sixièmes personnes par une voyelle nasale accentuée ou non,

sauf une centaine de montagnards de Haute-Maurienne. Pourquoi imposer à tous une écriture qui ne convient qu'à ces quelques montagnards ? On dirait vraiment que le principe qui a prévalu à l'organisation de cette orthographe supradialectale de référence est celui qui se pose toujours la question : « Pourquoi faire simple, puisqu'on peut faire compliqué ? ».

Je viens de parler des Mauriennais de Bessans et de Bonneval. Les montagnards de ces deux villages situés entre 1720 et 1800 mètres avec des hameaux à plus de 2000 mètres prononcent encore les *-s* de pluriel et le *-t* final de la terminaison de la sixième personne. Ils sont les seuls sur tout le domaine du francoprovençal à prononcer ces consonnes finales. Ils n'aimeraient pas que quelqu'un les singe, même par écrit ; d'ailleurs personne ne le fera, parce que tous les patoisants se contenteront d'écrire ce qu'ils prononcent eux-mêmes.

Ce dictionnaire ne servira pas à ceux qui veulent écrire le patois tel qu'ils le parlent ; cela est certain. Il intéressera ceux qui voudraient, comme Dominique Stich, que le francoprovençal devienne une langue unitaire comme le français, avec une orthographe intransigeante. Étrange admiration pour une servitude ! Cette rigueur orthographique n'est qu'une obligation indispensable pour assurer la cohésion entre plusieurs millions de locuteurs. Au lieu d'admirer la langue française pour la rigueur de sa syntaxe, on envie les contraintes et les arbitraires de son orthographe. La maladie est fort commune. Les Français considèrent que sans orthographe, une langue ne mérite pas son nom de langue. Qu'ils ont dû souffrir pendant leur apprentissage de l'orthographe, ces admirateurs de ce qui n'est qu'une façon d'écrire ! Ils en arrivent à croire que de simples règles d'écriture constituent l'essentiel d'une langue ! L'entreprise de Dominique Stich se rattache à cette admiration qu'ont les Français pour l'orthographe : dans sa générosité, il a voulu doter le francoprovençal d'une qualité qui lui manquait : être une langue unitairement orthographique sur tout son domaine. Alain Favre, qui a collaboré avec l'auteur, se dit, sur un volet de la jaquette, « séduit par l'idée d'une graphie supradialectale et convaincu » qu'elle rassemblera « le monde francoprovençal, jusque là si éclaté ».

Partout le même espoir : « La magie de l'orthographe sauvera le monde ! » et même le francoprovençal « si éclaté ». Personne ne se demande si un écrivain qui écrit dans le patois de son village voudra encore écrire, en consultant un dictionnaire à chaque mot et s'il acceptera que sous sa plume, son patois prenne un visage qui n'est pas le sien ? Telle est la vraie question.

## NOTES

<sup>1</sup> Quelques réflexions à propos des livres de Stich Dominique, *Parlons Francoprovençal*, L'Harmattan, Paris, 1998 et *Dictionnaire francoprovençal/français et français/francoprovençal*, Le Carré, Thonon-les-Bains, 2003.